

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

1er trimestre 2022 (BP)

Séance Publique du 3 février 2022

Objet : BÂTIMENTS - MOYENS GÉNÉRAUX

Synthèse du rapport :

En ce qui concerne les bâtiments :

Le budget d'investissement 2022 s'élève à 61,61 M€, traduisant l'effort important et constant porté par la Collectivité à l'investissement dans les collèges, centres de secours, centres d'exploitations et CDAS au sein des espaces sociaux communs.

L'année 2022 sera marquée par la livraison de l'ESC Maurepas et la plateforme logistique dans la logique de synergie et mutualisation avec le SDIS sur de nombreux projets immobiliers.

Le niveau d'investissement dans les collèges atteint plus de 37 M€ concrétisant la volonté de modernisation des établissements au plus haut niveau de performance environnementale : construction du collège de Melesse, reconstruction des collèges de Cleunay à Rennes et de Saint-Aubin-du-Cormier, 4 rénovations énergétiques lourdes notamment.

En fonctionnement, l'augmentation des dépenses d'énergie reste maîtrisée en 2022 malgré le contexte global.

En ce qui concerne les moyens généraux :

Le budget d'investissement s'élève à 5 681 417 € (budget principal). Il tient compte du renouvellement d'une partie de la flotte automobile et engins opérationnels.

Le budget de fonctionnement s'élève quant à lui à 8 127 600 €.

Le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 3311-1 et suivants ;

Vu le rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil départemental ;

Après avoir entendu M. MARTINS, rapporteur au nom de la 4^{ème} commission ;

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (32 voix pour et 22 abstentions), dans la séance du 3 février 2022 ;

DECIDE :

- d'approuver les propositions exposées au rapport, conformes aux débats des orientations budgétaires ;

- d'inscrire au budget primitif 2022, l'ensemble des crédits de paiement correspondants ;

- d'ouvrir les autorisations de programmes millésimées 2022 suivantes :

- Pour les bâtiments :

BATII148	Restructuration Extension – Collège Martin Luther King	354 000 €
BATII149	Restructuration – Collège les Chalais	354 000 €
BATII150	Construction CIS Baulon	134 000 €
BATII151	Acquisition Collège de Dinard	170 000 €
BATII152	Modernisation Cuisine RIA	252 000 €
BATII153	Acquisition pour structures d'Hébergement de MNA	2 594 000 €

- Pour les moyens généraux :

ACHAI001	Moyens Généraux	1 571 500 €
VEHII001	Moyens Généraux Véhicules	1 250 000 €
MROUI001	Matériels Roulants	3 000 000 €
GMLMI001	Groupement Maintenance et Logistique Mutualisés	25 000 €
IMPRI001	Moyens généraux Imprimerie	300 000 €
PARCI007	Entretien Bâtiments	92 000 €

Pour Extrait Conforme,

Rennes, le 7 février 2022

Le directeur général du pôle construction et logistique

Ronan GOURVENNEC